

Assemblée générale des Communes forestières le 28 avril 2026 à Nice : un rendez-vous incontournable pour l'avenir des territoires forestiers



**Communes
forestières**
Alpes-Maritimes

***Assemblée générale des Communes forestières le 28 avril 2026 à Nice :
un rendez-vous incontournable pour l'avenir des territoires
forestiers***

À l'heure où les enjeux climatiques, énergétiques et de prévention des risques n'ont jamais été aussi cruciaux, les Communes forestières donnent rendez-vous aux élus et aux acteurs du territoire pour un temps fort à ne pas manquer !

Le mardi 28 avril 2026, de 14h15 à 17h30, l'Hémicycle du Conseil départemental des Alpes-Maritimes accueillera l'Assemblée générale des Communes forestières des Alpes-Maritimes.

Bien plus qu'un simple rendez-vous statutaire, cet événement s'annonce comme un moment stratégique pour comprendre comment les collectivités s'organisent face aux défis environnementaux d'aujourd'hui et de demain. Au cœur des échanges : la gestion durable des forêts, le développement du bois construction et du bois énergie, ainsi que la prévention du risque incendie.

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Communiqué de presse

Le 16/04/2026 21:52

Dans un contexte de renouvellement des équipes municipales, cette Assemblée générale offrira un éclairage précieux sur les dynamiques à l'œuvre dans les territoires forestiers, via des témoignages d'élus, des retours d'expériences et des échanges sur les perspectives politiques.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Assemblée générale des Communes forestières des Alpes-Maritimes

Mardi 28 avril 2026 – 14h15 à 17h30

Hémicycle du Conseil départemental des Alpes-Maritimes

147 boulevard du Mercantour - 06201 Nice

CONTACT

Marine OLIVEIRA — Chargée de communication

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

07 57 08 16 22 · marine.oliveira@communesforestieres.org